

LA PLANIFICATION

I/ Définition

Outil d'organisation du travail qui s'appuie sur la démarche de soins et sur la PM.

II/ Objectifs

- répartir la programmation des soins IDE dans le temps et à en attribuer la réalisation aux différents membres de l'équipe
- tenir compte notamment des priorités médicales, de la demande des patients et des moyens disponible

III/ Buts

- ◆ répartition dans le temps des soins à dispenser à l'ensemble des patients d'un service
- ◆ l'organisation collective des soins pour une période donnée, leur coordination et le contrôle des activités
- ◆ prévision des moyens nécessaires pour la réalisation des soins
- ◆ estimation de la charge de travail (la répartition équitable de celle ci)

IV/ Exemple de planification = la planification murale

- ✓ Planification des soins d'un groupe de patients prenant la forme d'une planification murale, accessible à tous les soignants y compris les médecins.
- ✓ A réajuster tous les jours, ou à chaque changement d'équipe.
- ✓ Facilite la continuité des soins et assure la sécurité avec un moindre risque d'oubli.
- ✓ Doit- être une articulation visuelle des activités décrites dans le dossier de soins.

V/ Rappel législatif

CSP, chapitre II, section 1

VI/ Planification murale

Sous la responsabilité de l'IDE, en particulier dans le domaine de la confidentialité.

Planification murale = un véritable « règlement intérieur » de fonctionnement.

Règlement précisé par des codes de couleurs, des fiches en T, ...

« CQQCOQP » : Qui?, Quoi?, Où?, Quand?, Comment?